



ROYAL BASKET CLUB HENRI-CHAPELLE A.S.B.L.

Matricule AWBB 1377

www.bchc.be

SIEGE SOCIAL : Chaussée de Liège 26 - 4841 Henri-Chapelle - Belgique

N° d'Entreprise : 466 387 975

Banque : IBAN BE27 8508 6288 0773 BIC : SPAABE2

RAPPORT ASSEMBLEE GENERALE DU 13 NOVEMBRE 2019

1. Le quorum des associés présents étant atteint, l'A.G. est ouverte à 20.15 H.
2. Le Président préside la réunion et souhaite la bienvenue aux parents, délégués et coaches présents,
3. Le Président évoque les changements d'administrateurs et de fonctions qui ont eu lieu au sein du C.A. au cours de la saison 2018-2019. Les noms et fonctions des administrateurs sont en ligne sur le site du club.
4. Débriefing saison 2018-2019 :
 - Jean Schoonbroodt fait l'historique de la saison en rappelant toutes les activités réalisées : F1, vente de vin, Fête de St Nicolas, soirée des équipes séniors, soirée des délégués, vente de boulettes et tournoi des équipes d'âge.
 - 16 équipes alignées en championnat + 1 équipe babys. 180 joueurs affiliés + une centaine de membres non-joueurs.
5. Présentations saison 2019-2020 :
 - Cyriel Van Geert explique sa tâche de Coordinateur des équipes de jeunes,
 - 19 équipes alignées en championnat + 1 équipe Babys,
 - 210 joueurs affiliés.
 - Mise en fonction d'une cellule sportive
 - Rappel des activités proposées tout au long de la saison,
 - La saison se terminera, en mai 2020, par un tournoi international U12 et un week-end de tournoi consacré aux autres équipes d'âge.
6. Situation financière au 30 juin 2019 :
 - Réginald Gennen présente la situation bilantaire de la saison 2018-2019,
 - Enumération des recettes des activités extraordinaires et du bénéfice de la gestion du bar,
 - Enumération des différents postes de dépenses, entre-autres : entraîneurs, gestion bar, factures de la Fédération, amendes,
 - Exposé sur le montant des cotisations et de leur encaissement.
7. Présentation du budget de fonctionnement de la saison 2019-2020 avec un poste « indemnités entraîneurs » en hausse.
8. Rapport des vérificateurs aux comptes :
 - Sabine Lahaye et Rudy Kersten ont vérifié aléatoirement 10 factures entrantes et 10 documents de dépenses. Les montants qu'ils ont vérifiés correspondent à la réalité des documents présentés. Leurs montants étaient correctement affectés dans les livres de compte.
 - Sur base de ces contrôles, ils félicitent les trésoriers pour la qualité de son travail.
9. Les membres présents à l'A.G. accordent leur décharge aux administrateurs pour la gestion du club pendant la période du 01 juillet 2018 au 30 juin 2019.

10. Divers :
- Présentation des tournois de fin de saison,
 - Obtention d'une attestation ONE pour les parents des enfants de moins de 12 ans,
 - Un règlement général sur la protection des données privées (RGPD) ainsi que les statuts et le R.O.I. sont consultables sur le site du club.
 - Il est rappelé que celui qui veut suivre la vie du club doit régulièrement se rendre sur le site : www.bchc.be, Toutes les informations y sont reprises.
Les administrateurs sont toujours ouverts à débattre avec les membres qui en feront la demande de tout sujet qui n'aurait pas été réglé via leur délégué, entraîneur, etc.
 - Pour toute équipe qui souhaiterait participer à un tournoi pour lequel un droit d'inscription ou de logement (à l'étranger) serait exigé pour l'équipe, le C.A. a décidé d'intervenir pour un montant de 150 € pour un maximum de 4 équipes.
11. Le Président clôture l'A.G. à 8 h 10 en offrant le verre du club.

Le Président
Jean Schoonbroodt

Le Secrétaire,
Sébastien Luzzi